

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 27/AT/DAL/2018

« RELANCE »

Un Avis d'Appel d'Offres National Restreint est relancé pour :

**REALISATION DE RESEAU HYDRAULIQUE DE LUTTE
CONTRE L'INCENDIE AU NIVEAU DU COMPLEXE DE
BIRTOUTA.**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres s'adresse exclusivement aux entreprises spécialisées, dans le domaine de la réalisation des réseaux et systèmes de lutte contre l'incendie, la codification du registre de commerce, ainsi que les états de service approuvés par les services de la protection civile, faisant foi. Les offres dont les registres de commerce ne portent pas la codification conforme aux exigences du projet en question ne seront pas prises en compte.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter, muni d'une demande établie sur papier en-tête le désignant nommément et du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction des Achats et de la Logistique
Département Elaboration des Cahiers des Charges et Contrats
Service Appel d'Offres
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia
- Alger – Algérie



Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA) non remboursable. Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 648 El Mohammadia (Direction générale d'Algérie Télécom). Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

Les offres doivent être composées :

1. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
2. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Ces Deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 27/AT/DAL/2018 « RELANCE »
REALISATION DE RESEAU HYDRAULIQUE DE LUTTE
CONTRE L'INCENDIE AU NIVEAU DU COMPLEXE DE
BIRTOUTA
« Soumission à ne pas ouvrir »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de Cent-quatre-vingt **(180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.